



Isabelle Milbert et Yvonne Preiswerk (dir.)

## Femmes, villes et environnement

Graduate Institute Publications

---

# Division sexuelle du travail et gestion de l'environnement : la valorisation de la femme

Kadidia Tall

---

DOI : 10.4000/books.iheid.5593  
Éditeur : Graduate Institute Publications  
Lieu d'édition : Graduate Institute Publications  
Année d'édition : 1995  
Date de mise en ligne : 5 juillet 2016  
Collection : Genre et développement. Rencontres  
ISBN électronique : 9782940503728



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

TALL, Kadidia. *Division sexuelle du travail et gestion de l'environnement : la valorisation de la femme* In : *Femmes, villes et environnement* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1995 (généré le 30 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/5593>>. ISBN : 9782940503728. DOI : 10.4000/books.iheid.5593.

---

# DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT: LA VALORISATION DE LA FEMME<sup>1</sup>

KADIDIA TALL

## INTRODUCTION

"Femmes, Villes et Environnement" constitue un vaste sujet, surtout lorsqu'on l'examine dans le contexte de Ouagadougou. En effet, les domaines suivants font partie intégrante de l'environnement urbain conditionnant la vie des citadins hommes aussi bien que femmes:

- la santé et l'hygiène avec l'approvisionnement en eau potable, la lutte contre les insectes dont les anophèles vecteurs du paludisme, l'équipement en latrines;
- l'assainissement par la collecte des déchets solides des ménages et des industries, par l'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées;
- la circulation routière avec surtout un très grand nombre de cyclomoteurs se déplaçant trop librement et à l'origine de nombreux accidents;
- le chômage de très nombreux jeunes, anciens élèves et étudiants, la délinquance juvénile accentuée par la drogue, la prostitution;
- la pollution par les gaz d'échappement des véhicules divers et des usines, la pourriture des matières organiques et des eaux sales;
- la végétation assurant à la fois la purification de l'air, l'embellissement des maisons et des rues.

Parmi ces domaines nous allons en choisir un certain nombre sur lesquels les femmes, en tant qu'entité sociale, agissent quotidiennement pour sauvegarder et améliorer la qualité de la vie, ceux au niveau desquels on peut distinguer le rôle et le travail des femmes et des hommes. Pour que l'image soit aussi représentative que possible, nous avons choisi trois exemples qui nous paraissent des échantillons valables:

---

1. Nous voudrions adresser nos remerciements aux personnes et institutions de Ouagadougou pour leur gracieux concours, plus particulièrement à Mme Joséphine OUEDRAOGO du Bureau ARC et à M. Dieudonné Francis DISIBE de l'ONAT.

- l'Association "Lagem Yam" qui utilise des charrettes à traction asine pour la collecte des ordures ménagères à très bas coût;
- les animatrices du secteur 7 qui développent la construction de latrines, tant au niveau familial que collectif;
- l'amicale de la SOCOGIB qui fait face aux dangers de la circulation, au besoin d'espace vert pour les loisirs et à la nécessité de solidarité entre voisins devant constituer une communauté unie.

Après une brève description de la ville de Ouagadougou nous traiterons du travail et du rôle des femmes et des hommes, puis de l'enjeu que constitue l'environnement pour valoriser la femme; enfin des conclusions et propositions seront données en guise de thème de recherches-actions.

## I. LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, est située en zone sahélo-soudanienne, au coeur de l'Afrique de l'Ouest. Son climat est caractérisé par une longue saison sèche de sept mois et une saison pluvieuse s'étalant de mi-mai à mi-octobre. Les températures moyennes varient selon les saisons de 17 à 39°C, la pluviométrie moyenne est de 700 mm.

Ouagadougou est une des plus anciennes villes du Burkina Faso. Bien avant la conquête française (1896), elle était la capitale du royaume mossé de Wogodogo; en 1892 Binger estimait sa population à 5000 habitants. C'est surtout après l'indépendance du pays que la ville connut une explosion démographique étonnante: de 60'000 habitants en 1960, elle a passé à 634'479 soit 322'125 hommes et 312'354 femmes en 1991. Son taux de croissance est estimé à 9,3% par an en 1992.

La population du point de vue de l'emploi mène des activités très variées dans les secteurs publics et privés. Ouagadougou étant la capitale du pays, les fonctionnaires sont nombreux (41%).

Avec l'explosion démographique, l'Etat, les institutions privées et les services municipaux sont incapables de faire face aux besoins de la population tels que l'assainissement, le logement, les loisirs, la sécurité routière.

La ville de Ouagadougou, commune de plein exercice, est administrativement découpée en cinq arrondissements composés de 30 secteurs.

Les quartiers du centre ville (arrondissement de Baskuy) abritent les ministères et les services centraux, les ambassades, les maisons de commerce, les établissements financiers, les hôtels et restaurants "chics", les habitations de gens de toutes conditions sociales. C'est là qu'on trouve des quartiers plus structurés où vivent de hauts cadres et des personnes riches; ces quartiers sont beaux et ont peu de problèmes d'environnement dans l'ensemble.

En effet, l'arrondissement de Baskuy dispose de 115 bacs à ordures régulièrement enlevés par des camions qui opèrent automatiquement; de même, certaines parties de cet arrondissement connaissent pendant les périodes chaudes de l'année (mars, avril) des sensations de micro-climat plus frais à cause des nombreux arbres, des fleurs, du style de construction, et on y respire mieux.

Ailleurs, et plus particulièrement dans les zones périphériques, les hommes et surtout les femmes connaissent de réelles difficultés pour avoir un cadre de vie agréable. Aussi les habitants plus ou moins aidés des autorités publiques et des services privés recherchent-ils des solutions pour faire face aux contraintes qui se présentent à eux.

Ces contraintes ou obstacles sont:

– L'absence ou le mauvais état de latrines faisant que certaines rues ou espaces verts sont devenus des lieux d'aisance soumettant ces quartiers au péril fécal (avec risque de propagation de l'amibiase, l'ankylostomiase, la fièvre typhoïde, le choléra...).

Une enquête récente a permis d'établir les statistiques suivantes de répartition des ménages selon les types de lieux d'aisance à Ouagadougou :

• WC avec chasse d'eau	3,4%
• Latrine privée	55,5%
• Latrine commune	35,2%
• Autres	5,9%

– A certains endroits de la ville, le manque d'assainissement et l'absence de puisards et de caniveaux font que les eaux usées sont déversées dans les rues ; pendant la saison des pluies de nombreuses maisons et des rues sont inondées ; il n'est pas rare de voir des maisons construites en simples briques de terre s'effondrer.

– Les dépôts d'ordures ménagères dans les rues ou dans les cours rendent l'environnement désagréable pour les habitants.

– Les maisons d'habitation, selon les revenus des habitants, sont généralement regroupées en quatre catégories : les maisons en "banco" ou maisons en briques de terre, les maisons en "banco amélioré" qui utilisent des couvertures de tôles ondulées et dont les sols sont cimentés, les maisons en dur ou en matériaux définitifs très durables qui utilisent du ciment, des briques cuites, des carreaux en faïence, et les semi-dur dont les murs sont en "banco", les fondations en dur et le revêtement en ciment.

Les catégories de maisons en "banco" et "banco amélioré" correspondent aux habitations de ménages à bas revenus ; aussi conçoit-on aisément que ce sont elles qui connaissent les plus grandes difficultés en matière d'assainissement.

Les statistiques en la matière sont les suivantes :

• maisons en "banco"	35,2%
• maisons en "banco amélioré"	30,8%
• maisons en dur	20,0%
• semi-dur	12,7%
• maisons en paille	0,5%
• autres	0,8%

– Les espaces verts (ou vides) non encore aménagés qui sont réservés lors des lotissements ont été prévus pour recevoir des constructions d'utilité collective soit sociales (école, dispensaires, maternité, jardins publics, etc.) soit économiques (marchés, boutiques, services divers).

Cependant, alors que les parcelles sont mises en valeur par la construction de maisons d'habitation, ces espaces réservés faute de moyens financiers collectifs attendent et constituent des parcelles vides çà et là au sein des quartiers, devenues progressivement des dépotoirs d'ordures, lieux d'aisance, garages.

En plus de ces contraintes ou obstacles appartenant au domaine de l'assainissement, il convient de mentionner le comportement destructeur vis-à-vis des arbres dont on coupe les branches pour les feuilles ayant des utilisations diverses ; les fruits sont cueillis alors qu'ils ne sont pas mûrs. Ce sont le plus souvent les arbres du domaine public qui sont victimes de ces pratiques, bien que cela soit interdit. Les acteurs sont bien sûr généralement des enfants.

Dans cette ville aux graves problèmes d'environnement, il conviendrait de voir quels sont le travail et le rôle des hommes et des femmes.

## II. LE TRAVAIL ET LE RÔLE DES FEMMES ET DES HOMMES

### *Le rôle de la femme*

En mooré (langue des mossé) il est dit: "Pag la yiri": le femme c'est le foyer. La société lui assigne les rôles suivants: alimentation et entretien de la famille, éducation et santé de l'enfant, création et maintien d'un environnement sain et agréable.

Ainsi la femme est chargée de l'environnement dans lequel pratiquement tous les travaux sont effectués par elle :

- nettoyage des ustensiles de cuisine, lavage des habits, balayage de la maison, de la cour et du périmètre de la concession bordant la rue;
- collecte et vidange des déchets solides (ordures ménagères) et liquides (eaux usées);
- éducation des enfants à l'assainissement et à l'entretien de l'environnement: cette éducation est surtout contraignante pour les filles qui aident leur mère et apprennent ainsi tout ce qu'elle fait. Ces dernières années, dans quelques familles, les garçons bénéficient de la même éducation; ils pourront aussi contribuer à améliorer l'environnement.

### *Le rôle de l'homme*

Il est le chef de famille; quand il le peut il procure l'argent nécessaire pour l'acquisition des biens servant à la femme : eau, savon, balais, ustensiles divers et de quoi payer les taxes de collecte des ordures. Signalons cependant que 11,1% des femmes sont chefs de ménage.

Le creusement de fosses pour la construction de latrines ou de puisards est fait par les hommes. Les femmes et les enfants (garçons et filles) les aident. Lorsqu'ils en ont les moyens, ils payent une main-d'oeuvre spécialisée pour faire ces constructions.

Un des rôles qui revient également à l'homme est la plantation d'arbre; en effet, en tant que propriétaire de la concession, il choisit l'essence et l'emplacement, creuse et plante. Ensuite, l'entretien de l'arbre, notamment sa surveillance et son arrosage, revient à la femme.

### *L'environnement collectif*

Ce domaine est constitué par les rues, les marchés, les dispensaires, les écoles, les "espaces vides", etc. Dans la plupart des cas, ce sont les hommes qui assurent l'assainissement de ces lieux en tant qu'employés de la municipalité, de l'Etat ou d'entreprises privées.

La femme est impliquée mais moins que l'homme; comme le travail se trouve valorisé par un revenu monétaire, ce sont surtout les hommes qui bénéficient des emplois pour l'assainissement, l'embellissement et la sensibilisation pour un cadre de vie meilleure.

A titre d'exemple, à l'ONASENE (Office National de Nettoyage et d'Embellissement), le service de nettoyage comptait 62 femmes et 90 hommes en janvier 1995. La présence des hommes semble se justifier par la nécessité de bras forts pour les travaux durs; c'est également ce qui est avancé pour exclure les femmes du service de collecte des ordures qui n'en compte aucune; en effet il faut conduire les machines et soulever les barriques remplies d'ordures, et cela ne conviendrait pas à leur condition féminine.

Les responsabilités dans les travaux liés à l'environnement au niveau familial et collectif relèvent des hommes. Ainsi en janvier 1995, sur 13 marchés de nettoyage, soit 13 équipes de travail, l'ONASENE comptait 3 femmes contre 10 hommes chefs d'équipe, bien que les femmes soient beaucoup plus nombreuses dans les équipes.

Malgré le travail et le rôle joué par les femmes et les hommes, les besoins en matière d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie sont très loin d'être satisfaits. Face à cette situation, des initiatives communautaires ont vu le jour dans les secteurs 7, 10 et 13; leur incontestable succès en fait un modèle pour les autres secteurs de Ouagadougou. Fait remarquable, ce sont les femmes qui constituent la base de ces initiatives.

## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

### PAR LES COMMUNAUTÉS DE BASE À WOGODOGO (quartier du secteur 10)

Il s'agit d'un projet-pilote du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) et de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU). Les institutions sont parties du principe que si les populations sont organisées et appuyées, elles peuvent trouver des solutions à leur problème d'environnement. La collecte des ordures est faite avec des moyens non conventionnels; la finalité est l'amélioration de la santé des populations par la prise en charge de la salubrité et de l'hygiène du milieu par les habitants eux-mêmes.

Wogodogo a été choisi en raison du faible revenu de la population; le quartier compte 3000 ménages et une population totale de 25'000 habitants.

La collecte des ordures est assurée par les femmes de l'Association "Lagem Yam" (Unissons nos intelligences) qui compte 12 membres. Des dispositions ont été prises dans les domaines de la communication, de la gestion financière et des réalisations techniques pour rendre efficace l'entreprise: salaires, location d'un local, engagement de personnel subalterne, recensement des abonnés, formation en technologies appropriées, en gestion financière et en éducation pour la santé; celles-ci respectent le niveau économique et culturel de la communauté de base constituée par les ménages. Actuellement 850 ménages sont abonnés à l'Association.

Ainsi les moyens de transport des ordures ménagères sont des charrettes tractées par des ânes; le matériel de collecte des déchets solides est constitué par des râtaux, fourches, pelles, seaux, balais, etc. Les femmes revêtent des équipements de protection: blouses, gants, bottes, masques à gaz.

Après douze mois, on constate que la rentabilité économique est atteinte et que les femmes ne ressentent aucune gêne à enlever des ordures qui ne sont pas les leurs. L'Association "Lagem yam" administre donc la preuve qu'avec une gestion saine et rigoureuse, une "micro-entreprise" peut être rentable.

L'exemple du succès de l'Association féminine "Lagem yam" est maintenant bien connu et suivi par d'autres quartiers de Ouagadougou.

## PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE À L'AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT

(secteur 7 de Ouagadougou)

Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la préparation du troisième projet de développement urbain intitulé "Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaine", financé par l'UNICEF et la Banque Mondiale. Le projet couvre les différentes composantes de l'assainissement relatives aux ménages: eaux usées et excréta, ordures ménagères, eaux pluviales.

Les animatrices constituent la cheville ouvrière de la sensibilisation, de la mobilisation de la population, hommes et femmes, de la formation en assainissement et de l'octroi aux femmes de crédit pour la construction des latrines.

Une équipe de quatre femmes, dont le chef est ingénieur sanitaire, assure la responsabilité de l'assainissement réalisé par la population, grâce aux animatrices du secteur formées par l'équipe appuyée par deux agents féminins du service de l'Action Sociale.

Les animatrices ont constitué des groupes de 10 à 12 personnes; cette organisation leur permet de préparer ensemble les messages qu'elles vont transmettre, chacune à son tour, à 15 autres femmes du secteur. Chaque groupe d'animatrices est supervisé par l'une d'entre elles sachant lire et écrire en français ou en langue nationale (mooré). Présentement, 180 animatrices ont été formées.

### *Volet ordures ménagères*

11% seulement des ménages évacuent leurs ordures en payant (charretiers, entreprises). La plupart des autres s'en débarrassent comme ils le peuvent: rues, espaces verts, parcelles vides servent de dépotoirs d'ordures ménagères; quelques-uns enfouissent ou brûlent les ordures.

Des enquêtes sur le mode d'évacuation des ordures ménagères ont permis d'établir les statistiques suivantes :

• utilisent une poubelle	26,6 %
• jettent sur un tas d'immondices	46,3 %
• jettent dans une fosse	6,8 %
• utilisent un bac à ordures	1,8 %
• jettent dans une décharge publique	9,8 %
• autres	8,7 %

Dans le cadre du projet, l'assainissement des lieux (concessions et rues) est réalisé par les femmes par le balayage et le ramassage des ordures qui sont ensuite soit vidées dans des bacs dont l'enlèvement est assuré par la Division Economique du Haut Commissariat, soit directement enlevées par Express Coopérative du Faso (ECOFA).

L'enlèvement des ordures est payé 500 F CFA par mois lorsqu'il a lieu à la porte de la concession ou 350 F CFA lorsque les ordures sont déposées au bac. Ce sont les femmes ou leur mari qui payent cette redevance.

#### *Volet crédit latrines*

Celui-ci est accordé exclusivement aux femmes formées qui désirent en construire à domicile. Aussi, sur les 180 femmes, 67 ont entrepris d'avoir des latrines décentes et fonctionnelles, car en matière d'évacuation des excréta 14% des concessions sont dépourvues de latrines et 80% ont des latrines traditionnelles sans système de ventilation et connaissent des problèmes de vidange.

Ces femmes ont amené les hommes à accepter que ces latrines "modernisées" soient construites dans leurs cours (ils en sont responsables), qu'ils les accompagnent auprès de l'équipe d'animation pour les inscriptions et s'engagent à rembourser totalité ou partie du crédit de 19'500 F CFA payable en dix mois.

Le projet pilote, fondé sur la mobilisation des femmes par les femmes (animatrices), dirigé par une équipe de femmes, est une réussite qui pourra servir d'exemple à d'autres secteurs de Ouagadougou. Aussi les efforts déployés méritent-ils d'être poursuivis.

## L'AMICALE DES FEMMES DE LA SOCOGIB

La cité de la SOCOGIB Zone du Bois constitue un quartier moderne du secteur 13; toutes les maisons sont en dur et les rues bitumées; de ce fait, il y a très peu de problèmes d'assainissement; par contre l'embellissement, les espaces verts, les loisirs, la sécurité des enfants, la vie sociale constituent les préoccupations des habitants.

L'Amicale qui regroupe une centaine de femmes a à son actif:

– l'aménagement d'un espace collectif avec des banquettes, des aires de jeux, un hangar, qui sert aussi bien aux enfants pour s'amuser en toute sécurité qu'aux hommes et aux femmes pour leurs réunions et leurs distractions ; des kermesses y sont organisées;



- la mise en place de panneaux de circulation routière qui assurent une plus grande sécurité pour les enfants ;
- les manifestations de solidarité à l'occasion des évènements de la vie, qu'ils soient heureux (baptêmes, mariages) ou malheureux (maladies, décès) ;
- la plantation et l'entretien d'arbres par les femmes et les enfants du quartier: les cotisations permettent de payer des manoeuvres pour creuser et planter; la surveillance et l'arrosage sont assurés par les enfants et les femmes.

Ainsi les femmes font face aux besoins de la collectivité: sécurité des enfants, loisirs des adultes, convivialité entre les habitants d'un même quartier. C'est là une autre facette importante de la relation femmes-villes-environnement.

En conclusion de cette deuxième partie nous disons que l'assainissement et l'organisation des espaces collectifs relèvent de la compétence des communautés de base, des secteurs et des arrondissements qui doivent mobiliser les moyens pour permettre à la femme de jouer son rôle et d'améliorer son cadre de vie au profit de toute la collectivité urbaine.

La mise en valeur et la modernisation de la ville de Ouagadougou nécessitent de gros moyens financiers et humains, face à une croissance démographique galopante. Ces moyens sans l'aide de la communauté internationale ne peuvent être mobilisés par les collectivités locales décentralisées. C'est pourquoi le problème demeure complexe.

### III. L'ENVIRONNEMENT URBAIN, ENJEU ET BASE FONDAMENTALE POUR VALORISER LA FEMME

Dans ce qui précède on constate le rôle éminent des femmes tant au niveau du ménage que de la collectivité.

Pour la collectivité, l'environnement est un enjeu des plus importants pour le développement économique et social. En effet, sans un environnement sain et agréable il ne peut y avoir de développement durable.

Le rôle et le travail si importants des femmes doivent constituer une base fondamentale et un tremplin pour leur valorisation. Aussi, il conviendrait d'amener la collectivité à reconnaître la juste valeur du travail de la femme en matière d'environnement par une sensibilisation voire une éducation surtout au niveau de la conception traditionnelle du peu de valeur des activités d'assainissement; il faudrait également que la femme soit associée au lotissement des quartiers, au plan de construction de la maison familiale.

En ce qui concerne plus particulièrement l'assainissement, dont la femme a la charge, il faudrait remédier au fait qu'elle n'a ni pouvoir, ni moyens pour organiser les espaces collectifs dans l'intérêt des populations et particulièrement des enfants.

Pour illustrer cette nécessité de la valorisation des activités d'assainissement, deux anecdotes racontées par les femmes qui collectent les ordures ménagères sont à citer tant elles sont éloquentes :

– une femme collectant des ordures a été reconnue par une de ses copines qui la connaissait comme marchande de beignets ; elle lui a demandé si elle ramassait les ordures parce que son commerce avait périclité. Cette copine ne pouvait pas donner plus de valeur au ramassage des ordures qu'à la vente des beignets ;

– une autre femme collectant des ordures ayant rencontré une de ses copines, celle-ci comme par compassion a dit que "Dieu nous aide à bien finir". Sous-entendant que collecter des ordures ménagères était la pire tâche qu'on pouvait avoir dans la vie.

Il conviendrait donc de sensibiliser les populations par une éducation civique véritable afin qu'elles valorisent ces travaux d'assainissement de l'environnement et, partant, les femmes qui les assurent en leur donnant une formation adéquate et une meilleure rémunération.

Au niveau des entreprises de la place assurant l'assainissement, ce serait rendre justice aux femmes que de leur donner la priorité de recrutement et une place de choix au sein de l'entreprise plutôt que de les marginaliser.

## CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Il est utile de faire valoir ici les idées forces, un ensemble de propositions, les plus simples et les plus pragmatiques possibles.

"Femmes, Villes et Environnement" dans le contexte de Ouagadougou a été examiné sous l'angle socio-économique, les aspects politiques et culturels ayant été laissés de côté. Trois exemples ont été donnés où les femmes ont pris en charge les actions nécessaires à l'amélioration du cadre de vie pour le rendre plus sain, plus sécurisant et plus agréable :

– Lagem yam dans le secteur 10 assure une grande partie de l'assainissement du quartier (Wogodogo) par le ramassage des ordures ménagères avec des moyens non conventionnels (charrettes tractées par des ânes).

– Le Projet Pilote de Participation Communautaire à l'Amélioration de l'Assainissement dans le secteur 7, fondé sur les animatrices, arrive à mobiliser les femmes du secteur pour assurer l'enlèvement des ordures ménagères et l'évacuation des excréta par la construction de latrines.

– L'Amicale des Femmes de la SOCOGIB du secteur 13, où les femmes ont initié et réalisé des aménagements au profit de toute la communauté, crée ainsi une plus grande solidarité entre les habitants.

Dans ces trois cas il ressort que les femmes assurent le rôle que leur attribue la société. N'ayant pas beaucoup de pouvoir – la loi fait de l'homme le chef de famille et c'est lui qui est propriétaire de la maison familiale – ni autorité politique, administrative, coutumière ou religieuse, elles ont dû user de leur rôle et de leur travail pour obtenir la contribution des hommes en les amenant à prendre les décisions nécessaires, à déboursier l'argent indispensable pour réaliser ce qu'elles ont fait, avec parfois la contribution des services de l'Etat ou de projets.

## *Propositions*

Les propositions qui suivent visent à l'amélioration de l'environnement au niveau de la ville de Ouagadougou; elles se fondent sur les femmes en leur faisant une plus juste "place au soleil" en rapport avec leur éminente contribution à rendre le cadre de vie plus sain et plus agréable pour faciliter l'épanouissement des enfants et de l'ensemble de la famille.

Ces propositions constituent une esquisse de programme de Recherches-Actions composé de projets dont les coûts ne sont pas estimés. Ce programme comprend quatre volets intégrés:

- assainissement,
- ville verte,
- écoute, échanges, loisirs,
- emplois.

Ces quatre volets coexisteront toujours, l'importance de chacun d'eux variant selon les besoins réels du milieu déterminés par la Recherche-Action qui devrait être participative et donner une place de choix aux femmes.

Le programme couvrirait toute la ville de Ouagadougou, c'est-à-dire les cinq arrondissements divisés en 30 secteurs, chacun des secteurs étant constitué par des quartiers qui souvent plongent des racines profondes dans l'histoire plus que séculaire de la ville.

Il faut agir au niveau du quartier, donc de la communauté de base. Des recherches-développements pourraient être réalisées en étroite relation avec les associations féminines et déterminer les actions à mener dans les quatre domaines retenus.

### *1. Projet du volet assainissement*

Les femmes seraient sollicitées à toutes les phases du projet: élaboration, réalisation, suivi-évaluation. Le projet s'intéresserait aux aspects construction de latrines et de puisards, enlèvement des ordures ménagères. Les voies et moyens de réalisation feraient une place importante aux femmes en tenant compte de leurs conditions socio-culturelles: niveau de revenus et d'instruction notamment. Toutes les expériences actuelles seraient prises en compte, notamment l'utilisation de moyens non conventionnels.

La construction de latrines et de puisards devrait offrir une gamme variée en fonction des possibilités financières des ménages qui pourraient bénéficier de crédits à des conditions souples, voire des subventions partielles. De plus, pour les personnes ne pouvant disposer d'un domicile, il conviendrait de prévoir des latrines publiques utilisées à des prix sociaux.

Les matières organiques contenues dans les ordures ménagères et les excréta devraient, si possible, être transformées en engrais. La production maraîchère autour de Ouagadougou, où les femmes sont actives, pourrait les utiliser sous forme de compost.

### *2. Projet du volet ville verte*

Ce projet pourrait mobiliser les femmes pour planter et entretenir le maximum de végétaux. Cela nécessite de multiples actions, notamment la sensibilisation et la formation sur l'importance des plantes pour l'homme :

- elles protègent le sol contre l'érosion, certaines (les légumineuses) le fertilisent ;
- les arbres donnent de l'ombre, une ombre si précieuse dans le contexte très ensoleillé et chaud de Ouagadougou qui abriterait de nombreuses activités : travaux domestiques (cuisine, lessive, pilage du mil), réunion sous l'arbre à palabre, petit commerce ;
- les plantes fourragères permettent de produire les denrées alimentaires essentielles telles que la viande (lapin, chèvre, mouton, etc.) et le lait (chèvre, vache) ;
- les plantes médicinales telles le néré, le tamarinier, l'eucalyptus, etc. sont très utiles, surtout que la grande majorité de la population a un revenu très faible ;
- les plantes embellissent l'environnement, essentiellement par leurs fleurs.

Pour chaque catégorie ci-dessus citée, on pourrait choisir des essences adaptées aux conditions climatiques de Ouagadougou, surtout celles qui sont peu exigeantes en eau.

Une recherche-développement conduirait à estimer les besoins de plants aussi bien pour les concessions que pour les places publiques et les rues. Ainsi, des pépinières seraient créées, entretenues, gérées par les femmes.

La recherche-action permettrait de déterminer, en étroite relation avec les femmes, la taille de chaque projet, les voies et moyens de sa réalisation, notamment le coût et le mode de financement ainsi que les lieux de plantation et le mode de financement.

### *3. Projet du volet écoute, échanges, loisirs*

Ce volet, bien qu'intéressant l'ensemble de la communauté de base, serait davantage destiné aux femmes et aux jeunes.

Dans le cadre de l'IEC (Information, Education, Communication), des lieux seraient aménagés, équipés pour faciliter l'écoute et l'échange, entre les jeunes surtout afin qu'ils puissent aisément s'informer sur de multiples sujets, l'environnement en particulier.

Loisirs: il s'agit ici d'espaces de jeux ouverts ou fermés, sportifs ou non. Les jeux peu exigeants en espace, praticables par les deux sexes, seraient préférés (basket-ball, volley-ball, etc.). De plus, des jeux de société seraient offerts : cartes, jeux de dames.

La recherche-développement définirait les besoins réels de la population en tenant surtout compte du contexte culturel de la communauté de base. Rappelons qu'en tout temps l'homme a accepté de dépenser pour s'amuser.

### *4. Projet création d'emplois*

Il ne s'agit pas d'un volet particulier mais d'une conséquence des autres volets (assainissement, ville verte, écoute-échanges-loisirs).

Ces volets devraient être conçus de manière à générer des emplois pour les femmes. On trouve au niveau des communautés de base plusieurs possibilités pour réaliser des activités, notamment le bénévolat et les emplois salariés. Ces derniers devraient si possible être permanents et destinés aux femmes.

Les avantages de la création d'emplois pour les femmes sont essentiellement de deux ordres:

- une formation professionnelle qui leur permet de faire un travail dont la qualité est nettement supérieure à celle produite par le bénévolat;
- un apport de revenus qui leur donnent une certaine aisance et surtout une relative indépendance financière.

#### Bibliographie:

Assemblée générale des villes jumelées du Burkina Faso, du 28 au 30 juillet 1993 à Kaya.  
Thème: "Jumelage, coopération et envi-ronnement".

*Atlas Jeune Afrique* (Burkina Faso), Paris, Editions Jeune Afrique, 1993.

BARO Joséphine, BAKYONO Valentine, KERE Aminata, ZAGRE Rosine, *Projet pilote de partici - pation communautaire à l'amélioration de l'assainissement secteur 7, Ouagadougou. Bilan et perspectives*, Ouagadougou, Ministère des travaux publics, de l'habitat et de l'urbanisme du Burkina Faso/UNICEF, juin 1994.

*Femmes et santé* n° 5, novembre 1993 (Bulletin semestriel d'information sur la santé des femmes en Afrique sub-saharienne: "La division sexuelle des tâches et des responsabilités et son impact sur la santé des femmes"), BP 724, Yaoundé.

Haut Commissariat du Kadiogo Ouagadougou, Carte d'identité de la province du Kadiogo (Réactualisation 1992), Programme Mieux Vivre à Ouagadougou, 1994.

*Info CREPA* n° 6 octobre, novembre, décembre 1994 (Revue trimestrielle du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût - dossiers: Collecte des ordures par les communautés de base de Wogodogo), 03 BP 7112, Ouagadougou.

INSD, Enquête démographique 1991: Etat de la population, Habitat et ménage, Ouagadougou, INSD, 1991.